

CONSTRUISONS L'AVENIR DE TARBES

Faire de Tarbes une ville modèle pour le développement durable

Depuis le 28 février 2005, la Charte de l'Environnement annexée à notre Constitution affirme la nécessité de « ne pas compromettre la capacité des générations futures et des autres peuples à satisfaire leurs propres besoins. »

Cette solidarité planétaire nous oblige dès maintenant, pour les autres, mais aussi pour nous. « Sauver la planète », intention généreuse, c'est d'abord agir localement et sans attendre. La campagne nous environne mais nous sommes submergés par la voiture. L'eau est un bien précieux, le prix des carburants et de l'énergie flambe, mais nous ne savons pas encore apporter à ces défis les réponses économes, tant pour la planète que pour la collectivité et que pour nous.

Etre une ville pilote : l'Agenda 21 et la mise en œuvre du PDU

Ces réponses, nous voulons les appliquer grâce à **l'Agenda 21**. Cette démarche trouve son origine au sommet de Rio de 1992 et suppose un programme d'actions pour le XXI^e siècle qui vise à concilier développement économique, cohésion sociale et respect de l'environnement. Initiée et conduite par le Grand Tarbes, validée en 2007, la démarche Agenda 21 concerne l'ensemble de l'agglomération et a permis d'établir **un diagnostic partagé par toutes les communes du Grand Tarbes**. Il s'inscrit dans la **problématique du développement durable** et va se décliner par un **plan d'actions basé sur la concertation citoyenne**.

Dès 2003, le Grand Tarbes s'est volontairement engagé dans l'élaboration d'un **Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui repose sur une concertation citoyenne**

Le PDU qui associe 9 communes aux 12 de l'agglomération doit améliorer la fréquence des lignes régulières actuelles du réseau Alezan (13 lignes périurbaines et une navette électrique en centre ville, soit 136 km). Plus largement, il doit permettre de mieux partager l'espace public entre les transports en commun, les deux roues, vélos et deux roues motorisés, piétons et voitures.

Le Conseil communautaire du Grand Tarbes qui représente les 12 communes qui le constituent, dont Tarbes, a adopté le PDU, intégré à l'Agenda 21.

Afin d'assurer une **meilleure fréquence des bus**, nous leur assurerons la **priorité dans la circulation générale motorisée**, par la réglementation, la régulation des feux de circulation, les aménagements de la voirie et l'accès de plain-pied aux lignes. La restructuration autour d'axes forts complétés par des « nervures » et des parking-relais situés en périphérie permettront de limiter l'afflux excessif de voitures au centre ville, sans compromettre le droit de chacun à la mobilité.

A Tarbes et dans l'agglomération, 80% des transports se font actuellement entre le lieu de travail et le domicile. Nous mettrons en place un service de conseil en mobilité auprès des entreprises et des administrations afin de proposer des solutions innovantes dont le covoiturage n'est qu'un des aspects.

Le réaménagement de l'espace public, dans le cadre d'un urbanisme qui intègre les grands projets structurants, favorisera les modes doux de transport, (cyclistes et piétons). Deux vélostations, avec mise de vélos à disposition, seront installées place de Verdun et à la gare SNCF aménagée en gare multimodale.

Selon cette logique, nous engagerons une démarche auprès des enfants scolarisés pour les sensibiliser à la sécurité et mettre en place des déplacements à pied et à vélo vers l'école en aménageant les abords des établissements et en éliminant les points noirs du parcours.

Etre une ville pilote : une gestion municipale inscrite dans l'Agenda 21

Préserver l'eau, ressource indispensable.

Un plan de réfection du réseau d'adduction d'eau potable est indispensable.

Non seulement les canalisations en plomb devront partout être remplacées et les fuites du réseau, coûteuses pour la collectivité, éliminées, mais nous devons à tous les Tarbais une eau transparente. Bien qu'elle soit potable, l'état des canalisations altère cette transparence dans certains quartiers.

Pour assurer le bon approvisionnement de la ville, nous entendons protéger les captages d'eau et assurer une gestion durable de l'Adour, c'est-à-dire une gestion continue et économe de cette ressource rare.

Cela nécessitera :

- ✘ la mise en place un plan pluriannuel de **réfection du réseau d'adduction d'eau potable**. Ce plan, programmé à partir du constat du réseau existant et des travaux déjà réalisés, définira les priorités obligatoires et les objectifs à plus long terme.
- ✘ la **protection des champs captants** (sources d'approvisionnement) pour garantir la sûreté sanitaire sans traitement excessif.
- ✘ La participation active à la mise en place du schéma d'aménagement et de **gestion des eaux de l'Adour et du contrat de rivière** garantissant une gestion durable de notre bassin versant.

Donner l'exemple en matière d'économies d'énergie

Nous voulons donner **l'exemple de l'excellence environnementale dans la gestion des services municipaux.**

Nous ferons un **diagnostic énergétique des bâtiments et équipements municipaux** (éclairage public) afin de réduire les gaspillages par des mesures d'isolation et de reconversion des modes de chauffage et d'éclairage ; former le personnel municipal à une gestion écologique (ex : abandon des défoliants pour l'entretien des bordures de rues, des « délaissés »). Dans le même état d'esprit, il faudra traduire cette préoccupation écologique dans la gestion des jardins, des parcs publics, des espaces verts qui représentent un trésor urbanistique tarbais et sont la respiration de notre ville.

Toutes les nouvelles constructions municipales devront se faire aux normes haute qualité environnementale (HQE) et il faudra engager un processus d'adaptation des bâtiments existants à cette norme (de ce point de vue tout est pratiquement à faire)

Nous convertirons progressivement **le parc automobile municipal aux modes les plus économes en matière de carburants et d'émission de gaz à effet de serre** et nous créerons un pool de vélos de service.

Enfin, la municipalité devra mettre en place un plan et un réseau de vigilance afin de diminuer la pollution professionnelle et industrielle sur les lieux d'implantations concernant son territoire.

Etre une ville pilote : l'Agenda 21 et la création d'un Centre du Développement durable

Pour faire de Tarbes une ville modèle nous devons convaincre nos concitoyens de la nécessité de **faire évoluer nos modes de vie.**

Nous créerons **un Centre du Développement Durable** qui aura 2 fonctions majeures :

Sensibiliser à l'urgence écologique. Il faut aussi permettre à chacun de trouver **les raisons et les moyens de vivre et consommer autrement**, c'est-à-dire changer sa façon de se chauffer, de se déplacer, de se nourrir.

Offrir des informations et des services pour une consommation et un mode de vie écologiquement responsables.

- ✗ **Information sur la qualité et le prix des produits et des services disponibles et compatibles avec ces exigences.**
- ✗ **Information sur les aides possibles en cas de surcoût ou d'équipement nouveau à acquérir**, ainsi que le calcul des amortissements permettant d'évaluer l'économie réalisée à terme (le plus souvent considérable).

Faire la promotion de « l'économie sociale et solidaire », comme les Ateliers Chantiers d'Insertion qui contribuent à cet autre impératif du développement durable, la cohésion sociale.

Le Centre de Développement Durable permettra la complémentarité entre les associations de défense de l'environnement, de consommateurs ou d'usagers et les agences telle que l'Ademe.

Quelques chiffres

Actuellement : 12 km de bandes cyclables (bandes sans protection) dans Tarbes. En fait sur une distance de 6 km (aller et retour)

Actuellement :

- ✗ 37% des accidents comptabilisés dans l'agglomération concernent les deux roues
- ✗ moyenne nationale : 21,5%

Le PDU du Grand Tarbes prévoit :

- 16 kms de pistes cyclables protégées
- 69 kms de bandes cyclables

Le secteur de l'économie sociale et solidaire en Midi-Pyrénées :

- ✗ 11% de l'emploi
- ✗ 11 000 établissements divers, soit 100 000 emplois.



www.glavany2008.com

Jean GLAVANY

ET LE RASSEMBLEMENT DE

toutes les forces de Tarbes